

Annexe 2 Village de L'Orient

Parkings identifiés	Propriétaire	Marquage à faire	Nombre de panneau à installer	Nombre d'horodateurs à installer	Nombre de "QR code horodateur"	Création places moto	Description de l'action à mettre en place	Qui le fait ?
Crétets, départ chemin boisé	DP		0	0	0	0	Panneau interdiction de camping. On laisse comme ça, à voir sur le temps.	Commune
Parc école de L'Orient	Commune		0	0	0	0	Déjà mis à ban, signalétique ok et marquage correct. Rien à faire.	Commune
Rue Centrale 20 Les Aristochats	Commune		1	0	0	0	Panneau "Dépose 30 min" ok et un nouveau panneau en haut avec mention en + de "avec autorisation communale"	Commune
Devant la salle villageoise	Village L'Orient	oui	1	0	0	0	Parkings supprimés devant la salle villageoise par le village, à la place la commune mettra en place un marquage "place livraison" et une place handicapée avec panneau. Aussi une "Place livraison" va être rajoutée à côté de la poste pour le petit magasin	Commune
Parking du Télési	Village L'Orient	oui	1	1	0	0	La commune va mettre un petit trait pour délimiter le départ des places, mise en place d'un panneau et d'un horodateur. Les nuits de 19:00 à 8:00 et week-ends seront gratuits selon demande du village	Commune
Parking privé en jaune coté Brassus à coté du bâtiment de la Poste	Village L'Orient	oui	4	0	0	5	7 places en jaune privées réservées pour le bâtiment + une place jaune à côté du bâtiment, déjà mises à ban. Numérotation des 7 places avec marqué "Réservé locataires". La commune prend en charge les frais de marquage puisque la place ne va finalement pas être regroudonnée par le village et le reste des places peut être mis en durée limitée de 3H comme l'autre coté. De plus, la commune va créé 5 places motos et rajouter selon la place à disposition 4-5 places blanches limitées à 3 H aussi.	Commune
Total		env 150 m	7	1	0	5		